

LA VERSIFICATION

a. La métrique :

Pour mesurer la longueur du vers, on compte de syllabes prononcées –le mètre- en tenant compte de trois particularités :

■ **Le e muet** : Le -e- ne se prononce que s'il est suivi d'une consonne. IL ne se prononce donc pas devant une voyelle et en fin de vers.

« *J'ai rêvé dans la grott(e) où nage la sirèn(e)* » [El desdichado », Nerval]

■ **La diérèse** : Elle permet de prononcer séparément deux sons habituellement groupés, pour respecter le mètre du poème.

Ex : *Li/on au lieu de Lion.*

« *Les sanglots longs/ Des violons / De l'automne* » [« Chanson d'automne », Verlaine]

La diérèse est un procédé de mise en relief visant à attirer l'attention du lecteur sur un mot important.

■ **La synérèse** : elle permet au contraire de prononcer en une seule syllabe deux sons habituellement prononcés de manière séparée.

C'est le procédé inverse de la diérèse.

Ex : *Hier (en une syllabe) au lieu de hi/er.*

b. Les types de vers :

Vers impairs	Vers pairs
1-monosyllabe	2-dissyllabe
3-trisyllabe	4-tétrasyllabe
5-pentasyllabe	6-hexasyllabe
7-heptasyllabe	8-octosyllabe
9-endécasyllabe	10-décasyllabe
11-endécasyllabe	12-alexandrin

Le vers libre = en poésie classique, suite de vers réguliers disposés librement (par exemple, dans les Fables de la Fontaine). Depuis la fin du XIXème Siècle ; vers irréguliers n'obéissant à aucune contrainte : ni accent fixe, ni rimes obligatoires.

C. La rime :

Le poète répète le même son à la fin du vers : c'est la rime. Elle marque le rythme du poème et associe le sens du mot et leurs sonorités.

■ **Le genre de la rime** : La versification impose l'alternance de la rime féminine, qui se termine par un e muet (aile/éternelle-joues/loue) et de la rime masculine (toutes les autres rimes : îlots/flots).

■ **La qualité de la rime** : elle dépend du nombre de sons communs. On distingue :

- la rime pauvre (un seul son commun : l*it*/n*id*) ;
 - la rime suffisante (deux sons communs : merc*i*/souc*i*) ;
 - la rime riche (plus de deux sons communs : Par*i*/mar*i*) ;
- « *la rime léonine* (quatre sons ou plus.....ensemble/ressemble) ».

■ **La disposition des rimes** :

	SCHEMA	EXEMPLE
Rimes plates ou suivies	AA BB	Sève/rêve/voix/bois
Rimes croisées	AB AB	Moqueur/rose/cœur/morose
Rimes embrassées	AB BA	Lui/livre/givre/fui

■ **Poème à forme fixe, le sonnet** a été particulièrement illustré au XIV^{ème} Siècle en Italie par Pétrarque et largement pratiqué de XIV^{ème} siècle en France par les poètes de la Pléiade. Après avoir connu un certain déclin au XVII^{ème} Siècle, il a été repris par les poètes du XIX^{ème} Siècle, en particulier par Baudelaire dans « les Fleurs du mal » (1857).

■ **Les 14 vers** du sonnet sont répartis en 2 quatrains (*qui forment un huitain*) et 2 tercets (*qui forment un sizain*).

Ils reposent sur 5 rimes, qui suivent les schémas suivants :

- ABBA/ABBA/CCD/EDE : type développé par Ronsard (*sonnet* « italien ») ;
- ABBA/ABBA/CCD/EDE : type plus répandu dans la poésie du XIX^{ème} siècle (*sonnet* « français »).

Le sonnet est surtout écrit en **décasyllabes** est en **alexandrins**.

d. La strophe :

- 2 vers : distique
- 3 vers : tercet
- 4 vers : quatrain
- 5 vers : quintil
- 6 vers : sizain
- 8 vers : huitain
- 9 vers : neuvain
- 10 vers : dizain

E. Le rythme de la poésie :

■ **Les coupes** :

Le vers comporte des pauses, appelés coupes. La coupe se situe après chaque syllabe accentuée.

Le vers long comporte souvent plusieurs coupes : La plus importante, placée au milieu du vers, est appelée **césure**. Dans la poésie, la césure coupe l'alexandrin ou le décasyllabe en deux parties égales, appelés **hémistiches**.

«Hâtez-vous lentement ; // et, sans perdre courage

Vingt fois sur le métier//remettez votre ouvrage » [Art poétique, Boileau]{ Alexandrin : césure à l'hémistiche hémistiche hémistiche c'est-à-dire après la sixième syllabe}.

■ **Les faits de discordance** :

• **L'enjambement** : quand une phrase se poursuit sans pause au vers suivant et de façon importante.

La fin du vers et de la phrase ne coïncide pas et la phrase déborde sur le vers suivant.

« Souvent, pour s'amuser, les hommes d'équipage prennent des albatros, vastes oiseaux des mers ».

• **Le rejet** : quand une phrase ou une proposition s'achève, non à la rime, mais au début du vers suivant, il y a rejet. Le vers ne se poursuit que par un ou deux mots.

« Il est pris. —Oh ! quel nom sur les lèvres muettes

Tressaille ? Quel regret implacable le mord ? » [Arthur Rimbaud] {Tressaille : devrait appartenir au vers précédent

Rejet mais est rejeté au vers suivant}.

• **Le contre-rejet** : Quand une phrase ou une proposition grammaticale commence à la fin à la fin d'un vers pour se prolonger au vers suivant, on parle de contre-rejet. Souvent, le début de la proposition est mis en relief.

« Souvenir, souvenir, que me veux-tu ? L'automne (contre-rejet). {« Automne »devrait appartenir au vers suivant Faisait voler la grive à travers l'air atone ». [Paul Verlaine], il est rejeté au vers précédent}.

• Le rejet et le contre-rejet sont des procédés de mise en relief visant à attirer l'attention du lecteur sur un mot.

■ **Respecter les liaisons** :

• Les liaisons en [z] : les plus fréquentes (environ 60% des cas) ; elles portent sur des mots se terminant par **s, x** ou **z** (*pas encore*).

• Les liaisons en [t] : environ 35% des cas ; elles portent sur des mots se terminant par **t** ou **d** (*partout ailleurs*).

• Les liaisons en [n], [r] ou [p] : les plus rares (seulement 5% des cas) ; elles portent sur des mots se terminant par **n, r** ou **p** (*il l'a beaucoup aimée*).

• Les **hiatus** (rencontre entre deux sons voyelles) sont, en principe, évités par la poésie classique. Ils peuvent être recherchés par la poésie moderne :

La lecture d'un poème à l'oral doit respecter les liaisons. Ils convient de tenir compte des synérèses et de ne pas prononcer le e-muet.

« Le pré est vénéneux mai joli→en automne » [Apollinaire]